

De nouveaux défis nous attendent.

S'il est un domaine où le travail d'équipe fait toute la différence, c'est bien celui de la prévention des accidents et des maladies professionnelles. La collaboration entre les travailleurs et les gestionnaires est nécessaire pour faire échec aux risques reliés au travail. Nous apprenions récemment qu'en 10 ans, le montant des réclamations à la CSST a été réduit de 37 % tous domaines confondus. Cette performance témoigne du fait que les messages de la CSST ont atteint leur objectif et réussi à modifier le niveau de conscience des milieux de travail québécois.

Les services automobiles

Pendant la même période, les accidents survenus dans les services automobiles sont passés de 4251 à 2248, soit une diminution de 47 %. Il y a de quoi être fier car ces résultats confirment le succès obtenu par les travailleurs et les gestionnaires du secteur soutenus par nos conseillers. Mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier auprès des entreprises de petite taille.

La poursuite de notre implication

Nous poursuivons notre implication auprès des comités de santé et de sécurité car nos efforts ont des effets bénéfiques. De plus, l'offre de service en ligne des autoformations sur les ponts élévateurs à deux colonnes et le



Photo - Josiane Farand

maniement sécuritaire des roues incite les travailleurs à consulter notre site internet pour trouver l'information dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Les nouveaux moyens mis de l'avant

D'autres défis nous attendent. Des efforts seront notamment dirigés vers les ateliers de mécanique et de carrosserie comptant un nombre restreint de travailleurs. Soumis à un horaire très chargé, ces travailleurs disposent de moins de temps pour parler de prévention et de ce fait, sont plus exposés aux risques professionnels. Comme nos conseillers ne peuvent se rendre dans les 10 000 entreprises que regroupe notre secteur, nous devons innover en tenant compte des besoins particuliers de cette cohorte de gens pressés qui sont, eux aussi, exposés aux risques du métier.

L'apparition d'un nouveau problème

De récentes données démontrent la recrudescence des problèmes de surdité dans notre secteur. C'est donc dire que nous devons, d'une part, concentrer nos efforts sur une meilleure connaissance des outils pneumatiques quant au bruit et aux vibrations qu'ils occasionnent et d'autre part, promouvoir l'utilisation des équipements plus silencieux ainsi que les équipements de protection personnelle les mieux appropriés.

L'engagement que nous souhaitons

Souhaitons que la prévention devienne une préoccupation quotidienne pour tous les travailleurs de l'industrie. Ensemble, nous pouvons éliminer les risques et rendre le travail plus sécuritaire. Comme le dit si bien la publicité télévisée, on travaille pour gagner notre vie... pas pour la perdre.

Jean-Guy Trottier
Directeur général